



UNION INTERPARLEMENTAIRE
PLACE DU PETIT-SACONNEX, CASE POSTALE 438
1211 GENEVE 19, SUISSE

EUROPEAN PARLIAMENT



RUE WIERTZ, B-1047, BRUXELLES, BELGIQUE

Genève / Bruxelles, le 21 novembre 2002

CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à participer à la **Conférence parlementaire sur l'OMC** - initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. La Conférence se tiendra au Centre international de conférences de Genève (CICG), les 17 et 18 février 2003.

A travers cette conférence, nous aspirons à renforcer la démocratie au niveau international en apportant une dimension parlementaire à la coopération multilatérale sur les questions commerciales. La Conférence, dont la tenue a été proposée dans la déclaration finale adoptée par les parlementaires à la Quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha en novembre 2001, se tiendra à un moment où les gouvernements doivent mettre en œuvre le Programme de développement de Doha et se préparer à la tenue de la cinquième Conférence ministérielle, en septembre 2003 à Cancun.

La Conférence, qui se tiendra à Genève, est principalement destinée aux parlementaires spécialisés dans les questions de commerce international au sein de leurs parlements respectifs. Elle leur donnera la possibilité d'examiner les grands enjeux tels qu'ils se présentent après la Conférence ministérielle de Doha et de recueillir des informations de première main auprès des nouveaux dirigeants de l'OMC. La Conférence leur donnera en outre la possibilité d'échanger des vues et de comparer leurs expériences avec des collègues d'autres parlements, de s'entretenir avec des représentants des gouvernements participant directement au processus de négociations commerciales multilatérales et de dialoguer avec des représentants des principales organisations internationales exécutant des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du commerce international.

Votre parlement est invité à désigner une délégation à la Conférence pouvant compter jusqu'à quatre parlementaires. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire annoté de la Conférence, des informations pratiques ainsi que des formulaires d'inscription et de réservation de chambres d'hôtel. Le programme détaillé de la Conférence vous sera adressé ultérieurement et sera en outre affiché sur le site Web de l'UIP sous <http://www.ipu.org/splz-e/trade03.htm> ainsi que sur le site Web du Parlement européen sous http://www.europarl.eu.int/committees/itre_home.htm.

Nous souhaitons vivement que votre parlement puisse participer à cet événement et nous réjouissons à la perspective d'accueillir votre délégation à Genève.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sergio Páez Verdugo
Président du Conseil
de l'Union interparlementaire

Patrick Cox
Président du Parlement européen